



Projet déclaration CA installation novembre 2019

Nous profitons de ce conseil d'administration d'installation pour exprimer, en tant qu'élus des personnels, la colère du monde enseignant et alerter les membres du conseil d'administration sur l'affaiblissement du service public d'éducation et la situation des personnels dans notre ministère.

Nous sommes en colère, car le management actuel accentue la souffrance au travail :

- Il est demandé de toujours « faire plus, avec moins ». Encore une fois, le budget de l'Education Nationale dans le 2nd degré prévoit 440 emplois de moins l'an prochain, alors que 27 800 élèves de plus sont attendus. L'augmentation des effectifs par classe, le recours à la précarité, seront encore au rendez-vous de la rentrée 2020 si les choix budgétaires ne sont pas différents.
- Les réformes en cours : réforme du lycée, réforme de la voie professionnelle ont été imposées contre l'avis des personnels. Elles dégradent les conditions de travail, et sont vécues comme des injonctions. Ne pas prendre en compte la professionnalité des enseignants dans l'évolution du système éducatif est incompréhensible et accentue la perte de sens du travail.
- Un CHSCT ministériel spécial a été réuni le 6/11/2019 suite aux suicides de cette rentrée. Alors que les CHSCT étaient les seules instances qui permettaient de traiter des conditions de travail et de la souffrance au travail, le gouvernement prévoit la disparition des CHSCT en les fusionnant avec les Comités Techniques appelés à devenir des Comités Sociaux d'administration. De plus, le ministère reste dans le déni et la logique de déshumanisation des rapports humains, continue avec la suppression des prérogatives des instances de dialogue social que sont les CAP. Le ministère s'engouffre dans la judiciarisation des rapports entre les personnels et son administration, ce n'est pas notre conception d'une société solidaire. Alors que la transparence était la règle, ce sera maintenant l'opacité et les élus du personnel ne pourront plus vérifier les actes de gestion. Ce manque de dialogue, de transparence, le fait d'isoler chaque collègue renforcera la souffrance au travail. De plus, cela bafoue le vote des personnels aux élections professionnelles de 2018.

En plus de ce management qui demande toujours de « faire plus avec moins », le mépris de nos professions est affiché et revendiqué par le gouvernement.

Outre le fait que les enseignants français sont parmi les plus mal payés d'Europe, le gouvernement prévoit une réforme des retraites qui, selon les premiers calculs, entraînerait, pour une carrière complète, une perte d'environ 800 euros mensuels pour les enseignants. Pire, le Président de la République a annoncé que pour ne pas « trop perdre », il fallait revoir la carrière des enseignants et les faire « travailler plus », tant durant le temps scolaire que pendant les périodes de vacances. C'est

une attaque en règle pour dénigrer nos métiers, nous faire passer pour des fainéants, c'est inacceptable et pour nous une insulte faite à notre engagement quotidien pour la réussite des élèves.

Ce projet de réforme va entraîner une baisse généralisée des pensions tant pour les salariés du privé que pour les fonctionnaires. En bloquant à 14% la part du PIB attribuée aux retraites, le nombre de retraités augmentant, la part de chacun diminuera automatiquement. C'est aussi un système en « pilotage automatique » qui permettra de baisser la valeur du point, ce que rappelait F. Fillon à son « grand oral devant les patrons » le 9/10/2016 : « *le système par point permet en réalité une chose, qu'aucun homme politique n'avoue, ça permet chaque année de baisser la valeur du point et donc de diminuer la valeur des pensions* ». Il faut maintenir un système à prestations définies et améliorer le système actuel qui permet aujourd'hui d'être le pays avec le taux de pauvreté des plus de 65 ans le plus bas de l'union européenne (7.8%). L'INSEE a noté une augmentation du taux de pauvreté de 0.6 points en France en 2018, alors que les salaires des patrons du CAC 40 augmentent de 12% et que la France est championne d'Europe de reversement des dividendes aux actionnaires. Le projet de réforme va paupériser les travailleurs au bénéfice des actionnaires. Pire, au vu de la régression sociale engendrée par la réforme, le gouvernement annonce un « plan B » qui serait de réserver la réforme aux « entrants sur le marché du travail ». Nous n'acceptons pas plus le report de la régression sociale sur les générations futures, notamment nos élèves en formation, c'est une étrange idée de la solidarité inter générationnelle.

Le métier d'enseignant n'est pas reconnu par le gouvernement actuel, il est massivement dévalorisé. C'est un très mauvais signal aux jeunes qui souhaitent se destiner aux carrières enseignantes et nul doute que cela participe à la crise de recrutement. C'est bien la valorisation des métiers de l'éducation qui devrait être à l'ordre du jour.

Si nous évoquons cette colère en conseil d'administration, c'est parce que Mme./M. Le chef d'établissement représente ici l'EN et pourra faire remonter au ministère ce qui se vit dans son établissement. Nous savons pertinemment que notre supérieur hiérarchique direct ne pourra répondre totalement aux difficultés engendrées par le système managérial car ce n'est pas totalement de son ressort et qu'il/elle est aussi soumis.e au management.

Nous l'évoquons aussi auprès des usagers et des élu.es qui doivent savoir ce qui se passe dans l'école de la République. Retirer des moyens à l'école, moins reconnaître les enseignants et les personnels, les isoler, les fragiliser, ne peut que nuire à la qualité du système éducatif.

C'est pour défendre un service public d'éducation de qualité, permettre à chaque retraité de vivre dignement après sa carrière professionnelle et réduire les inégalités et les injustices, que nous serons massivement en grève le 5 décembre. Nous invitons tous les membres du conseil d'administration à agir pour le renforcement du service public d'éducation.